

Nos Réf. : JKR/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du Jeudi 18 juin 2020

Le conseil municipal s'est réuni en séance du conseil municipal le 18 juin 2020, sous la présidence de Jill Köppe-Ritzenthaler maire, et en présence de 18 membres.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2020

Le procès-verbal d'installation du conseil municipal **est approuvé à l'unanimité des conseillers présents à la séance.**

2. Désignation de 2 délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Plaine du Rhin (SIAEP)

Le conseil municipal **désigne** en qualité de délégués de la commune de Kunheim au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Plaine du Rhin :

- **Didier Weisheimer**, délégué titulaire (18 voix)
- **Eric Scheer**, délégué suppléant (18 voix)

3. Désignation de 2 délégués au Syndicat mixte des canaux et des cours d'eau de la plaine du Rhin

Le conseil municipal **désigne** en qualité de délégués de la commune de Kunheim au Syndicat mixte des canaux et des cours d'eau de la plaine du Rhin :

- **Joël Obrecht**, délégué titulaire (18 voix)
- **Thomas Bollenbach**, délégué suppléant (18 voix)

4. Désignation de 2 délégués au Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux – Brigade Verte

Le conseil municipal **désigne** en qualité de délégués de la commune de Kunheim au Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin :

- **Didier Weisheimer**, délégué titulaire (18 voix)
- **Daniel Haydl**, délégué suppléant (18 voix)

5. Désignation de 2 délégués au Syndicat Mixte du Parc à Grumes

Le conseil municipal **désigne** en qualité de délégués de la commune de Kunheim au Syndicat Mixte du Parc à Grumes :

- **Yannick Schwartze**, délégué titulaire (18 voix)
- **Guillaume Chatton**, délégué suppléant (18 voix)

6. Désignation de 3 délégués au Grand Pays de Colmar

Le conseil municipal **désigne** en qualité de délégués de la commune de Kunheim au Grand Pays de Colmar :

- **Jill Köppe-Ritzenthaler** (18 voix)
- **Guillaume Chatton** (18 voix)
- **Michèle Haag** (18 voix)

7. Désignation de 4 délégués au Syndicat mixte pour le SCoT Colmar-Rhin-Vosges

Le conseil municipal, **propose**, en qualité de délégués de la commune de Kunheim auprès de la Com com Pays Rhin Brisach pour siéger au Syndicat Mixte pour le SCoT Colmar- Rhin-Vosges :

- **Jill Köppe-Ritzenthaler** en qualité de titulaire
- **Didier Weisheimer** en qualité de titulaire
- **Sylvie Urban** en qualité de suppléante
- **Eric Scheer** en qualité de suppléant

8. Désignation de 2 délégués au Groupement d'Intérêt Cynégétique

Le conseil municipal **désigne** en qualité de délégués au Groupement d'intérêt cynégétique :

- **Didier Weisheimer**, délégué titulaire (18 voix)
- **Thomas Bollenbach**, délégué suppléant (18 voix)

9. Désignation de 2 délégués à l'AGIMAPAK

Le conseil municipal désigne en qualité de délégués de la commune de Kunheim à l'AGIMAPAK :

- **Isabelle Beyer**, en qualité de déléguée titulaire (18 voix)
- **Michèle Haag**, en qualité de déléguée suppléante (18 voix)

10. Désignation du délégué à l'AIREL du Ried

Le conseil municipal **désigne Nicolas Cordonnier** en qualité de représentant de la commune à l'AIREL du Ried.

11. Désignation des délégués aux conseils des deux écoles

Le conseil municipal **désigne**, en plus de la maire ou de son représentant, membre de droit :

- **Yannick Schwartze** en qualité de représentant de la commune à l'école élémentaire,
- **Christiane Krem** en qualité de représentante de la commune à l'école maternelle.

12. Désignation du correspondant défense

Le conseil municipal **désigne Hervé Sieber** en qualité de correspondant défense de la commune de Kunheim.

13. Détermination du nombre d'administrateurs du CCAS (centre communal d'action sociale)

Le conseil municipal **fixe** le nombre d'administrateurs qui siègeront au conseil d'administration du C.C.A.S. de Kunheim à **14 membres**, en plus de la maire.

Les administrateurs représentant la commune en plus de la maire, **Jill Köppe-Ritzenthaler**, sont **Isabelle Beyer, Christiane Krem, Michèle Haag, Delphine Maraget, Virginie Laissus, Céline Fischer, et Hervé Sieber.**

14. Constitution de la commission communale des impôts directs (CCID)

Le conseil municipal **valide** les candidatures des conseillers municipaux qui en plus d'autres contribuables figureront sur la liste qui sera présentée au directeur départemental des finances publiques pour choix définitif.

15. Constitution de la commission d'appel d'offres (CAO)

La présidence de la Commission d'Appel d'Offres sera assurée par la maire, **Jill Köppe-Ritzenthaler** ou son représentant.

Le conseil municipal **élit** en qualité de membres titulaires et de membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires :

- **Didier Weisheimer**
- **Hervé Sieber**
- **Guillaume Chatton**

Suppléants :

- **Nicolas Cordonnier**
- **Eric Scheer**
- **Delphine Maraget**

16. Comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires

Le conseil municipal **élit** en qualité de représentants de la commune au Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires :

- **Jill Köppe-Ritzenthaler**
- **Didier Weisheimer**
- **Christiane Krem**
- **Delphine Maraget**
- **Céline Fischer**

17. Formation de diverses commissions communales

Les adjoints, chefs de file des commissions communales, recueillent les candidatures des conseillers intéressés afin d'en arrêter la composition définitive.

18. Formation des élus

Le conseil municipal **détermine** les orientations, les modalités et le financement du droit à la formation de ses membres.

19. Délégation du conseil au maire : article L 2122-22 du CGCT

Le conseil municipal **fixe** le champ de ses attributions qu'il **décide** de déléguer à la maire, pour la durée du présent mandat.

20. Occupation de la Halte Nautique : reconduction de la convention avec VNF

Le conseil municipal **approuve** le renouvellement de la convention, relative à l'exploitation de la Halte Nautique, pour une nouvelle durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2020,

21. Convention Halte Nautique : sous-location au club des plaisanciers de Breisach

Le conseil municipal **valide** la mise en sous-location des installations de la Halte-Nautique et le transfert de la gestion de l'activité, au club des plaisanciers allemands (**SportHafen-Gemeinschaft Breisach e.V.**) à compter du 1^{er} janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2024, date d'échéance de la convention conclue entre la commune de Kunheim et VNF (voies navigables de France).

22. Rue des Vignes : acquisition amiable de parcelles

Le conseil municipal **approuve** l'acquisition amiable de trois parcelles de terrains nécessaires à l'élargissement du trottoir rue des Vignes.

23. Tarifs des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) communaux

Le conseil municipal **approuve** l'organisation et les modalités de fonctionnement d'un accueil de loisirs sans hébergement par le service périscolaire communal durant trois semaines au mois de juillet et **fixe** les tarifs des accueils de loisirs communaux.

24. Service périscolaire – emplois contractuels

Le conseil municipal **proroge** le contrat d'un adjoint d'animation contractuel jusqu'au 31 juillet 2020 et **autorise** le recrutement d'animateurs supplémentaires pour l'ALSH de juillet.

25. Emploi aidé : ouverture d'un poste en espaces verts/bâtiments

Le conseil municipal **approuve** la création d'un poste en emploi aidé, affecté aux espaces verts et aux bâtiments pour une durée de 10 mois éventuellement renouvelable.

26. Divers

a) Calendrier :

- Réunion de présentation du projet de la place du Tertre aux conseillers municipaux : **jeudi 2 juillet 2020 à 20 h 15**
- Prochaine réunion du conseil municipal : **jeudi 9 juillet 2020 à 20 h 15**

b) Droit de préemption

- **Eric Scheer** informe les conseillers que, en lien avec le Président de la com com Pays Rhin-Brisach, en sa qualité de maire, bénéficiant d'une délégation du conseil, il a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur :
 - un immeuble bâti rue des Roses
 - un immeuble non bâti lieudit Schuhbosences biens ne revêtant aucun intérêt public, ni par leur nature ni par leur situation.

Fait à Kunheim, le mardi 23 juin 2020,
la maire,



Jill Köppe-Ritzenthaler
Jill Köppe-Ritzenthaler.